



Améliorez vos écrits professionnels pendant le confinement

Formation 100 % prise en charge par l'Etat (FNE)

www.methodia-formation.fr

Des enjeux pour tous

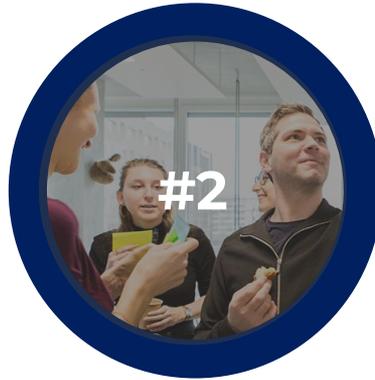
Trois raisons de former vos équipes aux écrits professionnels



#1

Pour booster la productivité

25 % : c'est le temps que nous passons à écrire au travail ! Et c'est sans compter tout le temps passé à relire et à corriger les écrits des autres...



#2

Pour soigner son image

Plus de 90 % des mails professionnels envoyés aux clients contiennent une faute ou plus... Et 47 % en contiennent au moins trois.



#3

Parce que c'est le moment

Avec le confinement, vos équipes ont du temps. Pour celles qui sont en activité partielle, la formation est 100 % prise en charge par l'Etat.



Merci !

+ 25 000

personnes déjà formées, dans plus de 100 villes en France

Merci !

Merci !

Une offre complète

100 % en ligne, ludique et consistante

E-learning tutoré	Classes virtuelles
À faire quand on veut, de chez soi	2 sessions de 3 heures, à placer dans son agenda
14 heures	6 heures



Des formations en ligne
qui s'adaptent en temps réel

- ✓ 4 niveaux de difficulté croissante : des fondamentaux au perfectionnement
- ✓ Un moteur d'adaptive learning qui adapte le contenu à vos besoins
- ✓ 14 heures de formation disponibles, 240 règles, des milliers d'exercices ludiques
- ✓ Un vocabulaire professionnel et varié



Vous voulez tester ?

Contactez-nous !



Des formations en groupe
funs et consistantes

- ✓ Deux sessions en classe virtuelle : ludiques et consistantes
- ✓ Un accompagnement, en amont, pour se connecter facilement le jour J
- ✓ Un contenu adapté à la réalité professionnelle des participants
- ✓ L'adoption des codes professionnels de rédaction en entreprise
- ✓ Une attestation de fin de formation pour valoriser la participation

10 ans d'expérience dans tous les secteurs

Ils nous font confiance



200 clients | **25 000** personnes accompagnées | **400** formateurs | **+100** villes desservies

2020

Tarification TTC

Formation 100 % à distance

990 € / personne*

Vos salariés sont au chômage partiel ?

Pour demander une prise en charge à 100 % via le FNE : remplissez le bon de commande ci-joint et suivez la procédure indiquée à l'intérieur !

Durée de la formation : 20 heures / personne

* Soit 825 € HT (TVA : 20 %).



Envie d'en savoir plus ?
Contactez-moi !

Anne Sarrat
Manager

07 83 82 67 59 • anne@veryup.com

